

2024-03-27

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Informations réglementées (informations privilégiées) diffusées par la Banque nationale de Belgique le 27 mars 2024 à 17h45 CET.

Résultat et affectation du résultat relatifs à l'exercice 2023

Ce 27 mars 2024, le Conseil de régence de la Banque nationale de Belgique a approuvé les comptes annuels 2023, conformément à l'article 44 des statuts. Le réviseur d'entreprises a émis une opinion sans réserve sur les comptes annuels et a confirmé que les données comptables reprises dans le présent communiqué concordent avec les comptes annuels.

[Les comptes annuels et le rapport de gestion](#) sont disponibles sur le site internet de la Banque.

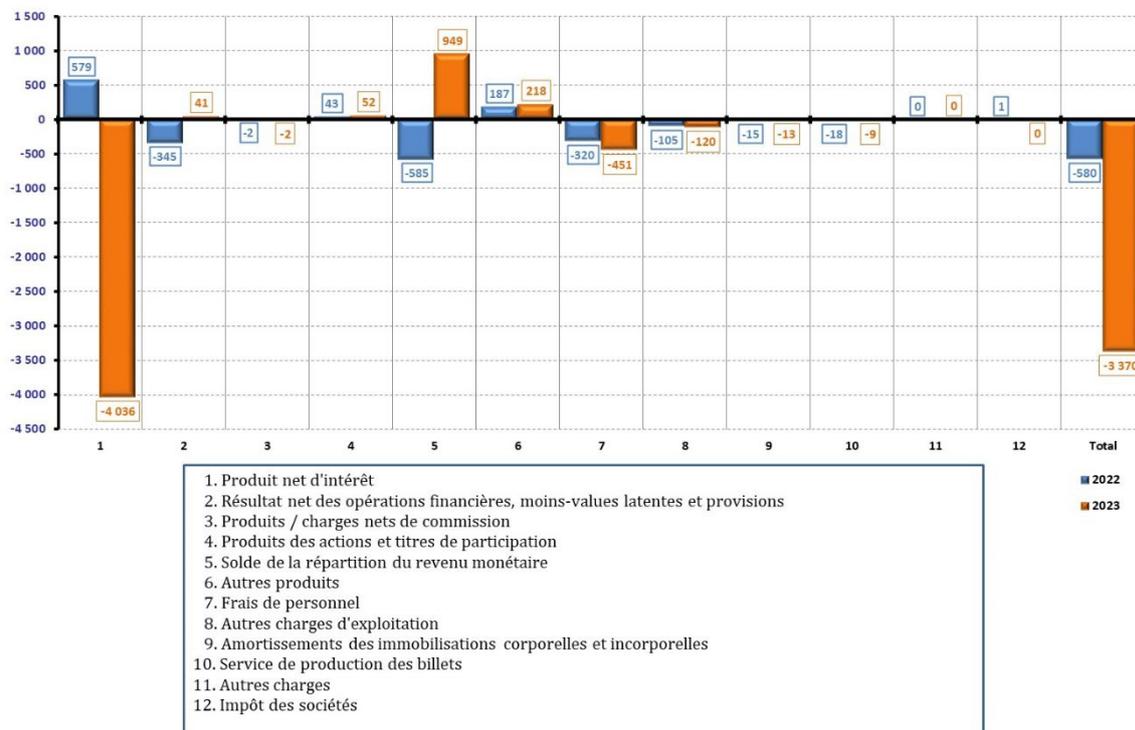
Résultat

La Banque a réalisé en 2023 une perte, de 3 370 millions d'euros, contre une perte de 580 millions d'euros lors de l'exercice précédent (-2 790 millions d'euros¹).

Les principaux facteurs explicatifs sont détaillés ci-dessous :

Structure générale du résultat

(millions d'euros)



Cette évolution du résultat découle essentiellement de la diminution significative du produit net d'intérêt (-4 615 millions d'euros), à la suite principalement du coût de financement croissant des portefeuilles de politique monétaire: les charges d'intérêt sur les dépôts que les établissements de crédits détiennent auprès de la Banque ont augmenté, alors que les actifs, le plus souvent à long terme, qui composent ces portefeuilles étaient assortis de rendements bas lorsqu'ils ont été acquis. Toutefois, cet effet a été partiellement atténué par l'amélioration du résultat net des opérations financières

¹ Les montants entre parenthèses indiquent l'effet sur le compte de résultats.

(+386 millions d'euros) et l'augmentation de la récupération par la Banque dans le cadre du partage du revenu monétaire (+1 535 millions d'euros). L'amointrissement du produit net d'intérêt est essentiellement expliqué par:

- la hausse des taux d'intérêt (-6 305 millions d'euros) sur la facilité de dépôt, les réserves excédentaires et autres comptes courants couplée à une hausse de leurs volumes (-1 432 millions d'euros);
- la hausse des taux d'intérêt sur la position Target (-1 391 millions d'euros);
- la baisse des volumes des opérations de crédit de la politique monétaire (-1 680 millions d'euros);
- la diminution du volume de la créance relative à la répartition des billets de banque dans l'Eurosystème (-155 millions d'euros);
- la baisse des rendements des portefeuilles propres en euros (-7 millions d'euros).

Toutefois, cette évolution est partiellement compensée par:

- l'augmentation des produits d'intérêt liés aux opérations de crédit de la politique monétaire (+2 976 millions d'euros);
- l'évolution du volume de la position Target (+2 574 millions d'euros);
- la hausse du volume moyen des portefeuilles de politique monétaire (+33 millions d'euros) combinée à un réinvestissement des titres à un taux plus élevé (+457 millions d'euros);
- la hausse des taux appliqués sur les créances intra-Eurosystème (+242 millions d'euros).

La réception nette par la Banque à la suite de la répartition du revenu monétaire a sensiblement augmenté de 1 535 millions d'euros essentiellement par:

- la baisse du montant mis en commun avec l'Eurosystème (+324 millions d'euros);
- la hausse du revenu monétaire réalloué à la Banque, causée par une augmentation du revenu monétaire global de l'Eurosystème (+1 212 millions d'euros).

Le résultat net des opérations financières s'est amélioré sous l'influence principale de la baisse des taux d'intérêt en dollars (+90 millions d'euros). La liquidation des positions en Yuans chinois et en Wons sud-coréens a également eu un effet positif (+51 millions d'euros) Sur le marché des titres en euros, les pertes en capital ont augmenté à la suite des opérations sur titres détenus à des fins de politique monétaire (-10 millions d'euros). Les moins-values latentes sur les titres en dollars inscrites à charge du compte de résultat ont sensiblement diminué (+313 millions d'euros). La dépréciation moyenne du dollar a provoqué une baisse des gains de change réalisés (-56 millions d'euros).

Affectation du résultat

L'année 2023 a été marquée par la persistance d'une inflation supérieure à l'objectif fixé par les banques centrales, de sorte que les taux d'intérêts ont été relevés à plusieurs reprises, tant en Europe qu'aux États-Unis. Cela a mené à la réalisation partielle du risque de taux d'intérêt à propos duquel la Banque prévenait dans ses rapports annuels précédents, ainsi qu'à une très forte volatilité des marchés des actions et des obligations. Ces éléments combinés ont conduit la Banque à enregistrer une perte au terme de l'exercice 2023.

Dans le scénario qui représente l'environnement de taux et les attentes du marché à la date de clôture du bilan quant aux évolutions des taux futurs, les résultats de la Banque restent sous pression. Si ce scénario venait à se concrétiser, ce qui est entouré d'une grande incertitude, à composition du bilan inchangée, cela entraînerait une perte cumulée d'un montant de 6,1 milliards d'euros sur un horizon de cinq ans. Si les taux d'intérêt devaient augmenter par rapport à ces attentes du marché, cet effet négatif s'accentuerait, et inversement en cas de baisse plus importante des taux d'intérêt. Il est impossible d'effectuer des estimations suffisamment fiables pour une période plus longue que cinq ans, au vu des nombreuses incertitudes. La Banque, dans ce scénario et à circonstances inchangées, n'enregistrerait néanmoins pas de pertes substantielles passé cet horizon temporel, et renouerait avec la rentabilité.

Une estimation des risques financiers quantifiables est à la base de la détermination du montant minimum des réserves de la Banque. Tous les risques financiers de la Banque sont quantifiés, soit selon la méthodologie de la value at risk/expected shortfall, pour laquelle la Banque utilise des paramètres très prudents en matière de distributions, de probabilités et d'horizons temporels, soit selon des scénarii/stress tests à long terme. Ces méthodologies sont aussi utilisées par d'autres membres de l'Eurosystème.

Sur la base de ces calculs, la Banque détermine (i) le niveau minimal des réserves pour couvrir les risques estimés et (ii) le niveau souhaité des réserves à moyen terme, pour lequel il est tenu compte de risques résiduels exceptionnels, de scénarios de stress et – en application de la politique de mise en réserve et de dividende telle qu'adaptée le 27 mars 2024 – des risques qui ne figurent pas au bilan, mais qui pourraient survenir rapidement en raison des missions de la Banque en tant que banque centrale.

Les estimations de risque et les projections de résultats de la Banque sont fortement soumises à une série d'incertitudes, notamment quant aux évolutions futures du marché et aux éventuelles décisions du Conseil des gouverneurs de la BCE en matière de politique monétaire. L'incertitude est d'autant plus forte que l'horizon examiné est éloigné.

L'estimation fin 2023 du niveau minimal des réserves et du niveau souhaité des réserves à moyen terme se montent respectivement à environ 7,5 milliards d'euros et 13,6 milliards d'euros².

Le calcul de ces niveaux tient compte entre autres à la fois d'une estimation des résultats attendus pour les années suivantes ainsi que d'une estimation des risques sur:

- les portefeuilles-titres propres de la Banque en euros et en devises;
- les opérations de crédit et les portefeuilles-titres de politique monétaire repris au bilan de la Banque dont elle assume seule les risques;
- les opérations de crédit et les portefeuilles-titres de politique monétaire repris au bilan de toutes les BCN de l'Eurosystème dont le risque est partagé entre elles (voir notes 5 et 7 des commentaires des comptes annuels).

Conformément à la politique de mise en réserve, le résultat négatif est d'abord mis à charge de la réserve disponible. Ainsi, un montant de € 3 371,0 millions a été prélevé sur la réserve disponible. Ce prélèvement comprend également le montant nécessaire au versement du dividende minimum de 1,5 euro par action (6% du capital) garanti par le fonds de réserve et par la réserve disponible, conformément à la loi organique, soit 0,6 million d'euros. À la suite de l'affectation du résultat, les coussins de sécurité de la Banque s'élèvent à 3,1 milliards d'euros. Compte tenu du niveau minimal des réserves à la date de clôture du bilan, et conformément à la politique de dividende approuvée par le Conseil de régence³, aucun second dividende n'est attribué pour l'exercice 2023. À la suite du prélèvement sur la réserve disponible, la Banque procédera à des ventes de titres du portefeuille de placements statutaires, afin de respecter le plafond fixé (voir point 3.2.7.2.III.3 des règles comptables).

Le solde du bénéfice de l'exercice est attribué à l'État conformément à la loi organique. Pour 2023, aucun montant n'est attribué à l'État à ce titre.

Bien que le compte de résultat fasse apparaître pendant deux exercices successifs une perte de l'exercice, les comptes sont établis selon le principe de continuité. Une banque centrale peut en effet, le cas échéant, continuer à assumer ses missions avec une position de capital négative sans remettre en question la continuité d'exploitation.

Le dividende sera payable le quatrième jour ouvrable bancaire suivant l'assemblée générale des actionnaires, qui aura lieu le 21 mai 2024. À cette date, il sera versé automatiquement aux détenteurs d'actions dématérialisées et d'actions nominatives.

² Par rapport à un montant de l'ordre de 15,2 milliards d'euros fin 2022, pour ce qui concerne le niveau souhaité. Il est fait remarquer que la Banque, à partir de l'exercice comptable 2023, communique aussi bien sur le niveau minimal des réserves que sur le niveau souhaité des réserves à moyen terme, eu égard à l'adaptation de la politique de mise en réserve et de dividende d.d. 27 mars 2024.

³ Voir https://www.nbb.be/doc/ts/entreprise/press/2024/cp240327_2_fr.pdf.